

## Frais de déplacement des experts <sup>(1)</sup>

### Janvier - février - mars (2025)

Personnes concernées	Total des frais de déplacement
Experts externes – Bénévoles	5 850,09\$

### Avril - mai - juin (2024)

Personnes concernées	Total des frais de déplacement
Experts externes – Bénévoles	8 775,44\$

### Juillet - août - septembre (2024)

Personnes concernées	Total des frais de déplacement
Experts externes – Bénévoles	Aucun

### Octobre - novembre - décembre (2024)

Personnes concernées	Total des frais de déplacement
Experts externes – Bénévoles	19 185,00\$

(1) Il s'agit des dépenses de déplacement (transport, logement et repas) des experts qui agissent à titre bénévole et que la Commission défraie selon les dispositions de la [Directive concernant les frais de déplacement des personnes engagées à honoraires par des organismes publics](#).